

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**Séance du 16 février 2026****Dossier N° 1****Délibération n°: DEL-2026-21****PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - FINANCES****Budget primitif 2026****Rapporteur : Christophe BÉCHU**

L'an deux mille vingt-six le lundi seize février à 18 heures 13, le conseil de communauté, convoqué le 3 février 2026, s'est réuni à l'Hôtel de communauté d'Angers Loire Métropole, salle du Conseil, à Angers, sous la présidence de M. Christophe BECHU, président, assisté de Mme Roselyne BIENVENU, Mme Corinne BOUCHOUX, M. Jean-Charles PRONO, M. Yves GIDOIN, M. Roch BRANCOUR, M. Jean-Louis DEMOIS, M. Jean-Paul PAVILLON, M. Dominique BREJEON, Mme Caroline HOUSSIN-SALVETAT, M. Lamine NAHAM (jusqu'à la DEL-2026-28), M. Benoît PILET, Mme Constance NEBBULA, vice-présidents.

ETAIENT PRESENTS : M. Philippe ABELLARD, M. Yves AUREGAN, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, Mme Hélène BERNUGAT, M. Robert BIAGI, Mme Christine BLIN, M. Sébastien BODUSSEAU, M. William BOUCHER, M. Marc CAILLEAU, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Patrick CHARTIER, M. Denis CHIMIER, Mme Edith CHOUTEAU, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Benoît CHRISTIAN, Mme Hélène CRUYPENINCK, Mme Anita DAUVILLON, Mme Célia DIDIER, Mme Karine ENGEL, Mme Caroline FEL (jusqu'à la DEL-2026-23), M. Patrick GANNON, M. Jean-François GARCIA, M. Jérémy GIRAULT, M. Bruno GOUA, Mme Corinne GROSSET, M. Anthony GUIDAULT, M. Francis GUTEAU, M. Jean HALLIGON, M. Jean-Pierre HÉBÉ, M. Paul HEULIN, Mme Lydie JACQUET (départ avant la DEL-2026-21), M. Grégoire JAUNEAULT, M. Mickaël JOUSSET, M. Benjamin KIRSCHNER, Mme Christelle LARDEUX-COIFFARD, Mme Sophie LEBEAUPIN, Mme Marie-Isabelle LEMIERRE, Mme Monique LEROY, M. Jean-Pierre MIGNOT, M. Patrice NUNEZ, M. Stéphane PABRITZ, M. Florian RAPIN, Mme Marie-France RENOU, Mme Claire SCHWEITZER, Mme Geneviève STALL, Mme Alima TAHIRI, Mme Céline VERON, M. Philippe VEYER, M. Jean-Philippe VIGNER

ETAIENT EXCUSES : Mme Véronique MAILLET, M. Franck POQUIN, M. Sébastien BOUSSION, Mme Christelle CAILLEUX, Mme Marina CHUPIN, M. Benoît COCHET, M. Yves COLLIOT, Mme Sylviane DUARTE, M. Nicolas DUFETEL, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Mathilde FAVRE D'ANNE, M. Vincent FEVRIER, M. Jérôme FOYER, Mme Agnès GUEMAS-GALLARD, Mme Marielle HAMARD, M. Maxence HENRY, M. Arnaud HIE, M. Grégoire LAINÉ, Mme Nacira MEGHERBI, Mme Isabelle RAIMBAULT, M. Jean-François RAIMBAULT, Mme Elsa RICHARD, M. Bruno RICHOU, M. Laurent VIEU, M. Richard YVON

ETAI(EN)T ABSENTS : M. Eric GODIN, Mme Carine LE BRIS-VOINOT, M. Augustin VANBREMEERSCH

Les vice-présidents et les délégués dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix, pouvoir écrit de voter en leur nom par application des dispositions de l'article L.2121-20 du code général des collectivités territoriales.

Mme Véronique MAILLET a donné pouvoir à M. Yves GIDOIN
M. Lamine NAHAM a donné pouvoir à M. Jean-Paul PAVILLON à partir de la DEL-2026-29
M. Franck POQUIN a donné pouvoir à Mme Constance NEBBULA
M. Sébastien BOUSSION a donné pouvoir à M. Lamine NAHAM jusqu'à la DEL-2026-28
Mme Marina CHUPIN a donné pouvoir à M. Francis GUTEAU
M. Benoît COCHET a donné pouvoir à Mme Célia DIDIER
M. Yves COLLIOT a donné pouvoir à Mme Hélène BERNUGAT
M. Nicolas DUFETEL a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ
Mme Mathilde FAVRE D'ANNE a donné pouvoir à M. Jean-Louis DEMOIS
Mme Caroline FEL a donné pouvoir à Mme Christelle LARDEUX-COIFFARD à partir de la DEL-2026-24
M. Vincent FEVRIER a donné pouvoir à M. Patrick GANNON
M. Jérôme FOYER a donné pouvoir à M. Jean-Charles PRONO
Mme Agnès GUEMAS-GALLARD a donné pouvoir à M. Jean HALLIGON
Mme Marielle HAMARD a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Maxence HENRY a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR
M. Arnaud HIE a donné pouvoir à M. Paul HEULIN
Mme Lydie JACQUET a donné pouvoir à M. Grégoire JAUNEAULT à partir de la DEL-2026-21
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à M. Florian RAPIN
Mme Nacira MEGHERBI a donné pouvoir à M. Benjamin KIRSCHNER

Mme Isabelle RAIMBAULT a donné pouvoir à M. Dominique BREJEON
M. Jean-François RAIMBAULT a donné pouvoir à M. Marc CAILLEAU
Mme Elsa RICHARD a donné pouvoir à M. Yves AUREGAN
M. Bruno RICHOU a donné pouvoir à M. Jérémy GIRAULT
M. Laurent VIEU a donné pouvoir à Mme Sophie LEBEAUPIN
M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON

M. Benoit PILET, conseiller communautaire, a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance a été affiché à la porte de l'hôtel de communauté le 17 février 2026. La captation audiovisuelle de la séance peut être consultée sur le site internet d'Angers Loire Métropole ainsi qu'au service des archives vivantes.

EXPOSE

Le débat d'orientation budgétaire du 19 janvier dernier a permis de présenter les grands équilibres financiers de notre collectivité pour les prochaines années à travers le plan pluriannuel d'investissement 2026-2028 et de procéder à un examen des orientations stratégiques dans le domaine des ressources humaines. Ces éléments ont été complétés par une présentation détaillée de la structure de la dette et de la stratégie de sécurisation de cette dernière engagée depuis 2014.

Ce projet de budget primitif (BP) décline pour l'exercice 2026 cette stratégie pluriannuelle. Il aboutit à des équilibres financiers très proches des différents montants annoncés lors du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB).

→ Les principaux axes du budget primitif 2026

Dans une conjoncture nationale inédite marquée par des évolutions économiques et sociales difficiles, le rapport du débat d'orientation budgétaire présenté le mois dernier a rappelé l'environnement incertain dans lequel les budgets d'Angers Loire Métropole seront mis en œuvre en 2026. Dans ce contexte, la majorité des indicateurs financiers restent néanmoins très rassurants et valident les engagements pris en début de mandat.

▪ Un budget de fonctionnement rigoureux et contraint avec :

- Une progression des recettes de fonctionnement de + 0,8 % sans hausse des taux de fiscalité grâce au dynamisme de notre territoire,
- Une diminution des charges de fonctionnement de - 0,6 % avec des efforts de gestion significatifs notamment sur les dépenses prioritaires,
- Une amélioration de l'épargne brute de + 6,9 % qui atteint un montant de 75,9 M€. Cette somme servira à rembourser le capital de la dette, financer nos investissements et limiter ainsi le recours à l'emprunt.

▪ Un budget d'investissement responsable au service de la transition écologique avec :

- Un niveau d'investissement important de 128,6 M€ qui permet de structurer et dynamiser notre territoire avec la mise en œuvre d'une politique du logement volontariste, la poursuite des efforts sur le cycle de l'eau et l'aménagement et l'entretien de la voirie. **Près de la moitié de ce budget (soit 61,2 M€) est consacrée directement à la transition écologique.**
- Un recours à l'emprunt de 43,5 M€ (-18% / BP 2025) qui sera réajusté à la baisse lors du budget supplémentaire pour limiter l'encours de dette à 569 M€ maximum soit son niveau au 01/01/2026 et la capacité de désendettement à 7,5 ans.

→ La balance générale du budget 2026

◆ Présentation détaillée du budget consolidé à périmètre constant

Cette présentation du BP 2026 consolidée permet de faire apparaître les grandes évolutions entre le BP 2025 et le BP 2026 en K€ :

FONCTIONNEMENT									
RECETTES	BP 2025	BP 2026	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	BP 2025	BP 2026	Variation en K€	Variation en %
Versement mobilité	70 400	73 000	2 600	3,7%	Personnel	53 159	54 189	1 030	1,9%
Fiscalité ménages	56 919	56 648	-271	-0,5%	DSP / contrats d'exploitation	111 423	109 368	-2 055	-1,8%
Fiscalité des entreprises	55 871	57 508	1 637	2,9%	Flux avec les communes (AC, DSC) et FNGIR	33 809	35 509	1 700	5,0%
Produits Eau / Asst	64 709	67 711	3 002	4,6%	Restitution de fiscalité	7 600	8 120	520	6,8%
Dotations, subventions, participations	43 630	42 105	-1 525	-3,5%	SDIS	16 439	16 675	236	1,4%
TEOM	35 800	36 226	426	1,2%	Subvention de fonctionnement	17 717	17 589	-128	-0,7%
Particip. du Budget principal aux budgets annexes	16 750	13 330	-3 420	-20,4%	Particip. du Budget principal aux budgets annexes	16 750	13 250	-3 500	-20,9%
Produits d'exploitation/produits divers	59 269	59 894	625	1,1%	Fonctionnement des services / Autres dépenses	61 245	61 476	231	0,4%
Sous total	403 348	406 422	3 074	0,8%	Sous total	318 142	316 176	- 1 966	-0,6%
					Epargne de gestion	85 206	90 246	5 040	5,9%
					Intérêts	14 215	14 379	164	1,2%
					Epargne brute	70 991	75 867	4 876	6,9%
					Capital	33 630	35 442	1 812	5,4%
					Epargne nette	37 361	40 425	3 064	8,2%

INVESTISSEMENT									
FINANCEMENT	BP 2025	BP 2026	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	BP 2025	BP 2026	Variation en K€	Variation en %
Epargne nette	37 361	40 425	3 064	8,2%	Dépenses d'équipement	134 574	128 610	-5 964	-4,4%
FCTVA et fonds divers	14 720	10 520	-4 200	-28,5%	dont budget principal	97 770	90 966	-6 804	-7,0%
Subventions et autres	22 237	27 431	5 194	23,4%	dont budget annexe Eau	9 601	12 073	2 472	25,7%
Avances ZAC et autres immobilisations financières	2 100	3 305	1 205	57,4%	dont budget annexe Assainissement	11 690	10 447	-1 243	-10,6%
Cessions	5 125	3 435	-1 690	-33,0%	dont budget annexe Déchets	5 754	4 976	-778	-13,5%
Emprunts provisoires / recettes d'équilibre	53 031	43 494	-9 537	-18,0%	dont budget annexe Aéroport	131	90	-41	-31,3%
					dont budget annexe Transports	9 363	9 988	625	6,7%
					dont budget annexe Réseaux de chaleur	265	70	-195	-73,6%
Total	134 574	128 610	- 5 964	-4,4%	Total	134 574	128 610	- 5 964	-4,4%

Vous trouverez, ci-après, la balance générale qui détaille ces principaux indicateurs par budget :

Balance Générale BP 2026 ALM (Hors budget annexe Lotissements Economiques)

	Principal	Eau	Assain ¹	Déchets	Aéroport	Transports	Réseaux de chaleur	Total BP 2026	Total BP 2025	Variation en K€	Variation en %
Fonctionnement											
Recettes Fonct.	182 117	36 855	30 856	43 742	765	110 631	1 456	406 422	403 348	3 074	0,8%
Dépenses Fonct.	150 194	24 469	18 889	39 316	700	82 204	404	316 176	318 142	-1 966	-0,6%
Epargne de gestion	31 923	12 386	11 967	4 426	65	28 427	1 052	90 246	85 206	5 040	5,9%
Intérêts de la dette	5 384	477	1 346	0	0	6 991	181	14 379	14 215	164	1,2%
Epargne brute	26 539	11 909	10 621	4 426	65	21 436	871	75 867	70 991	4 876	6,9%
Capital de la dette	18 211	1 303	671	0	0	14 442	815	35 442	33 630	1 812	5,4%
Epargne nette	8 328	10 606	9 950	4 426	65	6 994	56	40 425	37 361	3 064	8,2%
Investissement											
Dépenses Invest.	90 966	12 073	10 447	4 976	90	9 988	70	128 610	134 574	-5 964	-4,4%
Recettes Invest.	90 966	12 073	10 447	4 976	90	9 988	70	128 610	134 574	-5 964	-4,4%
Dotations, Subventions et autres	42 794	10	497	550	25	801	14	44 691	44 182	509	1,2%
Emprunts / recettes d'équilibre	39 844	1 457	0	0	0	2 193	0	43 494	53 031	-9 537	-18,0%
Epargne nette	8 328	10 606	9 950	4 426	65	6 994	56	40 425	37 961	3 064	8,1%

NB : Balance générale hors budget annexe lotissements économiques

A noter les retraitements opérés sur le BP 2025 et le projet de BP 2026 sur les opérations d'échanges de taux et les pertes de change sur le budget principal et le BA Transports ainsi que sur les opérations de trésorerie concernant le BA Réseau de chaleur.

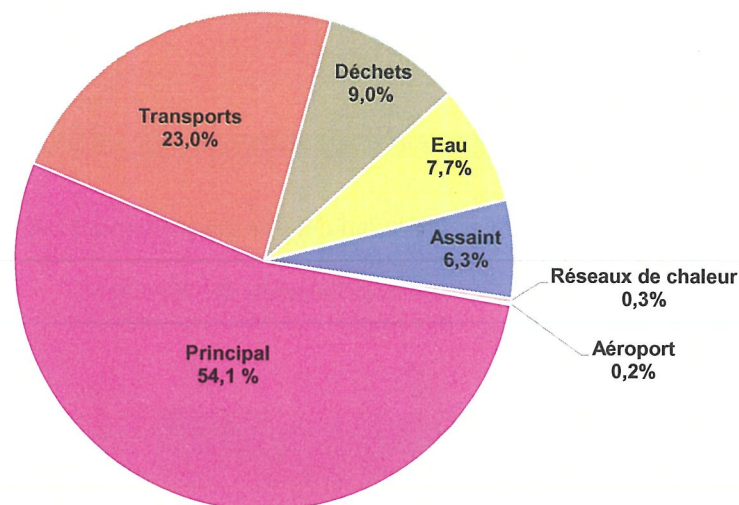
Pour ce budget 2026, **les grands équilibres financiers sont globalement en amélioration par rapport à 2025** (plus d'épargne et moins d'emprunt notamment) tout en intégrant un certain nombre d'hypothèses prudentes sur les différentes modalités de contributions attendues au redressement des comptes publics évoquées dans les discussions parlementaires de fin d'année 2025 (dispositif « DILICO », cotisations CNRACL, allocations compensatrices, gel des fractions de TVA, ...).

Au global, les recettes de fonctionnement consolidées sont en hausse de + 0,8 % (+ 3,1 M€) tandis que les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées (-2 M€). **Cela entraîne une hausse importante du niveau d'épargne nette (+ 8,2% par rapport au BP 2025)** après prise en compte d'une montée programmée des annuités de la dette.

Les montants d'emprunt d'équilibre qui figurent dans ce tableau sont provisoires dans la mesure où il n'est pas tenu compte du résultat budgétaire 2025 (projection autour des 30 M€). **En fonction des niveaux définitifs atteints et des mesures de la loi de Finances 2026, le recours à l'emprunt présenté sera diminué lors du budget supplémentaire 2026.**

♦ Répartition des volumes financiers par budget (total des dépenses)

Le graphique ci-dessous permet de mesurer le poids de chaque budget dans la présentation consolidée avec notamment **le budget principal et le budget transports qui représentent à eux seuls plus des ¾ du total des dépenses en 2026** (fonctionnement, dette, investissement) :

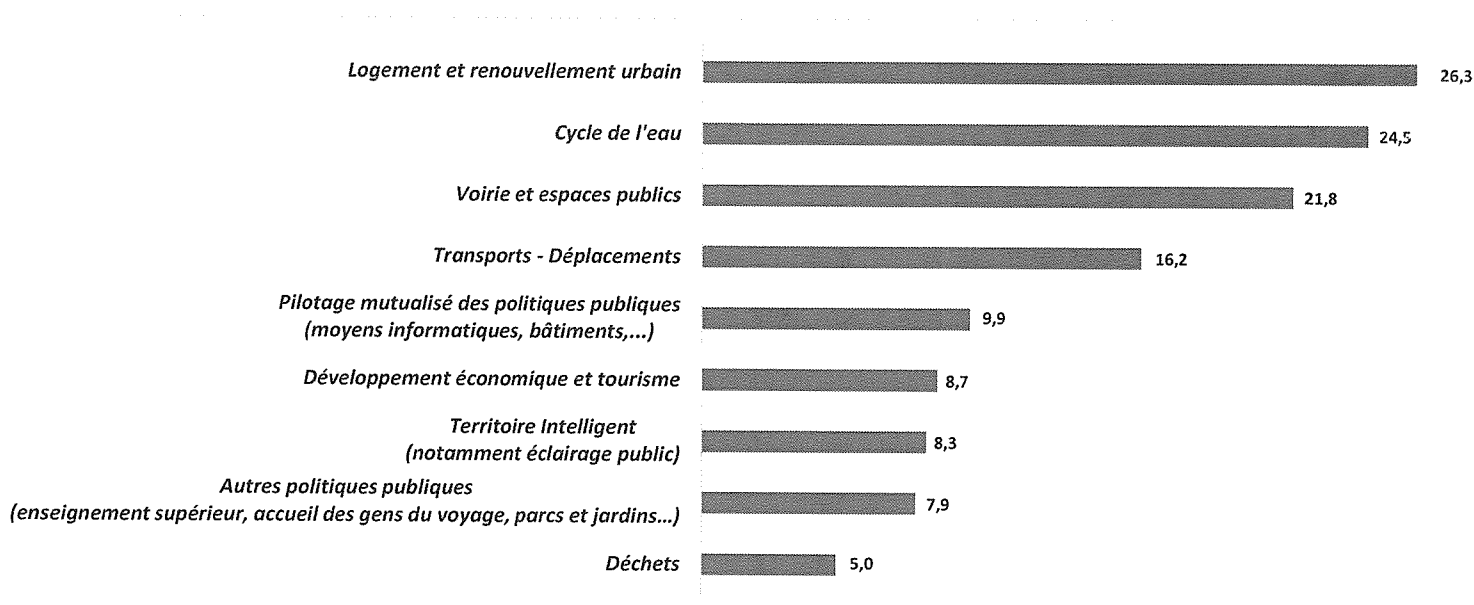


→ Investissement global par politique sectorielle (hors dette)

L'investissement global de la collectivité pour 2026 est affiché à près de **128,6 M€**. La fin du mandat voit ainsi se conjuguer des investissements majeurs liés aux programmes élaborés ces dernières années : rénovation urbaine à Monplaisir et à Belle-Beille, éclairage public avec territoire intelligent, soutien au logement social, renforcement du Plan Vélo, renouvellement de nos infrastructures dans leur ensemble (eau, assainissement, voirie).

Dans un environnement préoccupant à plus d'un titre, notre communauté urbaine fait le pari de l'avenir et de la confiance.

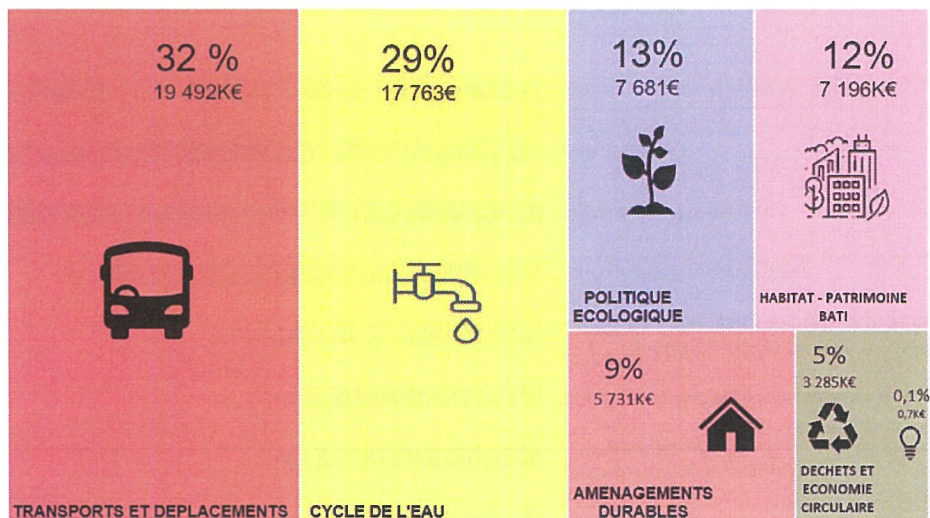
Le montant de 128,6 M€ d'investissement se répartit comme suit par politique publique :



En volume financier, les politiques publiques qui portent les principales dépenses d'investissement sont :

- **La politique logement et renouvellement urbain** concentre les crédits les plus importants pour 26,3 M€ avec les actions d'amélioration de l'habitat et d'accès social pour 9,9 M€, la rénovation urbaine pour 6,9 M€, les Zones d'Aménagement Concertées (ZAC) habitat pour 5,6 M€, les réserves foncières pour 3,6 M€, et la planification urbaine pour 0,3 M€,
- **La politique cycle de l'eau**, portée majoritairement par les budgets annexes Eau et Assainissement, avec 24,5 M€, (dont 12,1 M€ pour la partie eau et 10,4 M€ pour la partie assainissement) et 2 M€ pour les travaux en matière d'eaux pluviales,
- **La politique voirie et espaces publics** avec 21,8 M€,
- **Les transports/déplacements** avec 16,2 M€ d'investissement dont 10 M€ pour les transports urbains, 6,1 M€ pour le plan Vélo,
- **Le pilotage mutualisé des politiques publiques** évalué à 9,9 M€ comprend entre autres 2,6 M€ de crédits pour les moyens informatiques de la collectivité, 1,9 M€ dédiés à la réhabilitation de groupes scolaires, 0,9 M€ de crédits au titre des prises de participation de la collectivité, 0,9 M€ de travaux sur le bâtiment de l'ancienne Banque de France ainsi que 0,9 M€ de reversement de taxe d'aménagement aux communes,
- **Le développement économique et le tourisme** pour 8,7 M€ comprenant principalement 5 M€ de crédits associés aux travaux sur le site du Lac de Maine (Pyramide et autres), les participations aux ZAC économiques, les Parcs d'Activité Communautaire et les travaux sur le parc des expositions,
- Le projet **Territoire Intelligent** pour 8,3 M€ dont 5,4 M€ au titre de l'éclairage public,
- **Les autres politiques publiques** (7,9 M€) intègrent notamment 4 M€ pour l'enseignement supérieur et la recherche, 2,1 M€ pour l'accueil des gens du voyage et la résorption des bidonvilles, 0,9 M€ pour l'entretien des parcs et jardins et 0,4 M€ sur la prévention des risques.

Comme présenté lors du Débat d'Orientation Budgétaire, il est important de rappeler la **place prépondérante dans ce budget 2026 de la politique transversale de transition écologique**. **Près de la moitié des dépenses d'investissement de ce budget 2025 (soit 48%) sont consacrées à cette priorité transversale** et se décomposent dans les politiques sectorielles suivantes :



La suite du rapport s'attachera à présenter de manière synthétique le budget principal puis les budgets annexes en reprenant à chaque fois :

- Un tableau chiffré présentant l'équilibre,
- Un commentaire autour des principales recettes et dépenses de fonctionnement,
- Les conséquences de ces éléments sur les niveaux d'épargne et d'emprunt,
- Les principaux projets d'investissement associés à l'exercice 2026.

PRECISION METHODOLOGIQUE :

Le rapport budgétaire doit être abordé comme un complément au document budgétaire réglementaire remis à chaque membre du conseil communautaire. En effet, le caractère parfois ardu de la présentation du document réglementaire nécessite des regroupements voire des retraitements qui facilitent sa compréhension et améliorent le débat démocratique.

Comme tous les ans, seules sont présentées les dépenses et les recettes réelles, les opérations dites d'ordre s'équilibrant entre elles et correspondant à des mécanismes purement comptables. De la même manière, les écritures réelles liées à la souscription d'un emprunt offrant des possibilités d'une ligne de trésorerie (OCLT – ouverture de crédits long terme) ne seront pas reprises dans le rapport. Enfin, les dépenses et recettes exceptionnelles (y compris les produits de cession) ne font pas l'objet d'un retraitement spécifique.

→ BUDGET PRINCIPAL

Malgré un contexte national incertain induisant un resserrement de ses marges de manœuvre, les fondamentaux du budget principal sont préservés et peuvent se résumer de la manière suivante :

- **Des recettes de fonctionnement quasi stables à + 0,5 %** (soit + 0,8 M€) sans augmentation des taux de fiscalité grâce à notre dynamisme économique,
- **Des dépenses de fonctionnement maîtrisées et en baisse de – 0,9 M€ soit - 0,6 % entre 2025 et 2026.**
- **Des investissements à hauteur de 91 M€ principalement en faveur de la politique du logement et des travaux d'aménagement des voiries communautaires. Ces dépenses sont majoritairement financées par des ressources propres et par un maximum de 39,8 M€ d'emprunts avant reprise des résultats 2025.**

Principal										(en milliers d'Euros)				
FONCTIONNEMENT														
RECETTES		BP 2025	BP 2026	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES		BP 2025	BP 2026	Variation en K€	Variation en %			
Impôts et taxes		119 530	121 029	1 499	1,3%	Personnel		30 667	31 301	634	2,1%			
Fiscalité Ménages		56 919	56 648	-271	-0,5%									
Fiscalité Entreprises		55 871	57 508	1 637	2,9%									
Taxe de séjour		1 400	1 650	250	17,9%									
Autres (FPIC, IFER, TASCOM,...)		5 340	5 223	-117	-2,2%	Autres charges de gestion courante		55 898	52 586	-3 311	-5,9%			
						Dont SDIS		16 439	16 675	237	1,4%			
Dotations, subventions reçues et Participations		41 452	39 777	-1 675	-4,0%	Dont participation budget transports et aéroport		16 750	13 250	-3 500	-20,9%			
Dont DGF		32 000	31 030	-970	-3,0%	Dont subventions versées		17 718	17 589	-129	-0,7%			
Dont subventions reçues		3 041	2 545	-496	-16,3%									
Dont allocations compensatrices		6 411	6 202	-209	-3,3%									
Produits des services et autres recettes		20 288	21 311	1 023	5,0%	Atténuations de produits		33 809	35 509	1 700	5,0%			
						Dont DILICO		0	1 350	1 350				
Vente certificat d'énergie		0	800	800		Dont taxe de séjour		1 500	1 650	150	10,0%			
Redevance gaz + production de biogaz		2 155	2 355	200	9,3%	Dont attribution de compensation		15 010	15 180	170	1,1%			
						Autres dépenses de fonctionnement		30 626	30 698	72	0,2%			
						Dont énergie / fluides		2 911	2 956	45	0,9%			
						Dont frais d'assurance		839	722	-117	-13,9%			
						Charges exceptionnelles		100	100	0	0,0%			
						Total		151 100	150 194	-906	-0,6%			
						Epargne de gestion		30 170	31 922	1 752	5,8%			
						Intérêts		5 428	5 384	-44	-0,8%			
						Epargne Brute		24 742	26 538	1 796	7,3%			
						Capital		16 649	18 211	1 562	9,4%			
Total		181 270	182 116	846	0,5%	Epargne Nette		8 093	8 328	235	2,9%			

A noter le retraitement opéré sur les opérations d'échange de taux au BP 2025 et BP 2026 (- 300 K€ pour chaque exercice budgétaire en recette et dépense de fonctionnement)

INVESTISSEMENT									
RECETTES	BP 2025	BP 2026	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	BP 2025	BP 2026	Variation en K€	Variation en %
Epargne Nette	8 093	8 328	235	2,9%	Dépenses et subventions d'Equipement	90 466	83 696	-6 770	-7,5%
Dotations, fonds divers et autre	11 000	10 000	-1 000	-9,1%	Parts sociales	304	819	515	169,4%
Dont FCTVA	7 000	7 000	0	0,0%	Avances - ZAC et autres	4 000	5 550	1 550	38,8%
Dont taxe d'aménagement	4 000	3 000	-1 000	-25,0%	Taxe aménagement	3 000	900	-2 100	-70,0%
Subventions et autres	20 763	26 054	5 291	25,5%					
Avances - ZAC et autres	2 100	3 305	1 205	57,4%					
Cessions	5 125	3 435	-1 690	-33,0%					
Emprunt	50 689	39 844	-10 845	-21,4%					
Total	97 770	90 966	-6 804	-7,0%	Total	97 770	90 966	-6 804	-7,0%

♦ Les recettes de fonctionnement

La progression des recettes de fonctionnement de + 0,8 M€ (de 181,3 M€ à 182,1 M€) résulte principalement d'une hausse projetée de la fiscalité économique en 2026 à près de 3%. Pour être complet, il est proposé d'apporter les éléments d'information sur chaque chapitre budgétaire composant cette rubrique.

- **Les contributions directes : la fiscalité ménages et entreprises**

Les produits fiscaux représentent **les deux tiers des recettes de fonctionnement du budget principal pour 2026**. Globalement, le produit des contributions directes passe de 112,8 M€ prévus lors du BP 2025 à 114,2 M€ en 2026 grâce à la revalorisation des bases fiscales de 0,8% en 2026. **Conformément à nos engagements, il n'y aura aucune augmentation des taux de fiscalité en 2026.**

Pour ce projet de BP 2026, le tableau ci-dessous apporte du détail sur la composition des deux rubriques « fiscalité ménages » et « fiscalité entreprises » :

	BP 2025	BP 2026	Variation en €	Variation en %
Fraction de TVA	44 084 623	44 203 000	118 377	0,3%
Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS)	2 350 297	1 745 000	- 605 297	-25,8%
Taxe Foncier Bâti et Non Bâti	9 384 020	9 599 586	215 566	2,3%
Taxe GEMAPI	1 100 000	1 100 000	-	0,0%
Sous total fiscalité ménages	56 918 940	56 647 586	- 271 354	-0,5%
Cotisation Foncière des Entreprises	26 855 770	27 800 000	944 230	3,5%
Fraction compensatoire - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	23 115 384	23 208 122	92 738	0,4%
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux	1 600 000	1 700 000	100 000	6,3%
Taxe sur les surfaces commerciales	4 300 000	4 800 000	500 000	11,6%
Sous total fiscalité entreprises	55 871 154	57 508 122	1 636 968	2,9%

▪ La prévision 2026 du poste **fiscalité "ménages" est de 56,6 M€**. La compensation de la taxe d'habitation sur les résidences principales (fraction de TVA) représente l'essentiel de ce produit prévisionnel avec un niveau attendu de 44,2 M€ (montant prudent et identique aux notifications 2025 comme le prévoit le projet de la loi finances pour 2026). Les taxes sur le foncier bâti et non bâti sont de 9,6 M€. Il faut noter une projection plus mesurée en 2026 sur la THRS après des années 2024 et 2025 marquées par des données peu fiables fournies par l'Etat suite au nouveau dispositif de déclaration GMBI (« Gérer Mes Biens Immobiliers »).

▪ La prévision 2026 du poste **fiscalité "entreprises" est de 57,5 M€**. Elle se répartit principalement entre la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) estimée à 27,8 M€ et une prévision de fraction compensatoire de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), basée sur la dernière notification fournie par le Ministère des Finances, à 23,2 M€ pour 2026. **Ces niveaux témoignent du dynamisme de notre territoire grâce aux nombreuses implantations d'entreprises au cours du mandat notamment.**

Le reste de la prévision est liée à la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM en progression pour atteindre 4,8 M€) et aux impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER de 1,7 M€). Ces deux montants ont été projetés au BP 2026 sur la base des réalisations 2025.

- **Les dotations, subventions et participations**

Ce poste budgétaire qui représente 39,8 M€ soit **22 % des recettes de fonctionnement du budget principal** est en baisse de - 4 % en comparaison avec 2025. Cette évolution se décompose de la manière suivante :

	BP 2025	BP 2026	Variation en €	Variation en %
DGF	32 000 000	31 030 000	- 970 000	-3,0%
Subventions reçues	3 041 388	2 545 269	- 496 119	-16,3%
Allocations compensatrices	6 411 000	6 201 430	- 209 570	-3,3%
Total	41 452 388	39 776 699	-1 675 689	-4,0%

Pour ce qui est de la DGF, cette dotation représente l'essentiel de ce chapitre budgétaire. Dans l'attente d'éléments législatifs ou réglementaires définitifs apportés par la loi de finances pour 2026, le projet de BP 2026 reprend de manière prudente le montant de la dotation notifiée en 2025 ajustée à la baisse du fait de la traditionnelle diminution au niveau national de la part « dotation de compensation » à l'intérieur de la DGF.

Comme précisé lors du Débat d'Orientation Budgétaire 2026, le Projet de Loi de Finances 2026 prévoit un nouvel effort d'économie pour les collectivités locales avec l'élargissement et le renforcement du DILICO (« Dispositif de Lissage Conjoncturel des recettes fiscales des collectivités »). Contrairement à 2025, ALM pourrait être contributeur à ce dispositif en 2026. Une contribution en dépense de 1,3 M€ est donc intégrée à ce projet de BP 2026.

Pour les autres postes, on constate une diminution du niveau des subventions de - 0,5 M€ par rapport au BP 2025 (notamment des financements européens). Les allocations compensatrices au titre de la CVAE et de la CFE sont également en baisse de l'ordre de - 0,2 M€ de BP à BP.

- **Les autres produits (produits des services, produits financiers, ...)**

Ces autres produits sont prévus pour un montant de 21,3 M€. Ils sont en hausse de + 1 M€ entre 2025 et 2026. Cette variation s'explique essentiellement par :

- des recettes de Certificats d'Economies d'Energie (+ 0,8 M€) liées au projet territoire intelligent,
- l'effet de la vente de biogaz produit par la station d'épuration des eaux usées de la Baumette (2 M€ au BP 2025 et 2,1 M€ au BP 2026) ainsi que l'évolution de la redevance de fonctionnement versée par GRDF dans le cadre de contrats de concession pour la distribution de gaz naturel (+ 0,1 M€).

- ♦ **Les dépenses de fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement entre 2025 et 2026 affichent une diminution de - 0,6 %, traduisant les efforts de gestion consenties pour renforcer les niveaux d'épargne.

Cette variation recouvre des situations différentes selon les principaux postes de dépenses :

- **Les dépenses de personnel** sont en hausse de + 2,1 % soit + 0,6 M€. Cette évolution est liée principalement à l'impact en année pleine de la revalorisation pour la deuxième année consécutive des cotisations CNRACL au 1er janvier 2026 (évolution des taux de cotisation employeurs à la CNRACL de 3 points), aux mesures réglementaires de revalorisation salariale (revalorisation des carrières et des rémunérations des agents) et au Glissement Vieillesse Technicité. L'augmentation sur les dépenses de personnel comprend également des mesures en faveur de l'harmonisation du régime indemnitaire.
- **Les autres charges de gestion courante** sont constituées de :
 - **La participation au Service Départemental d'Incendie et de Secours** avec une progression de + 0,2 M€ par rapport au BP 2025 pour atteindre un montant global de 16,7 M€,
 - **Les subventions de fonctionnement** représentent 17,6 M€ en quasi-stabilité par rapport à 2025,
 - **Les participations aux budgets annexes et aux Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC)** sont en notable diminution (- 3,5 M€) et correspondent à la baisse de la contribution financière d'équilibre du budget principal au budget annexe transport suite à la bonne tenue du versement mobilité et à la mise en œuvre de la nouvelle convention de DSP avec RATP Dev.

- **Les crédits de fonctionnement des services** sont stables (+ 0,2 %) et comprennent l'ensemble des charges courantes de la collectivité. Ces dépenses évoluent à un niveau inférieur à l'inflation grâce aux actions volontaristes de sobriété et de transition écologique mises en place au sein de la collectivité.
- **Atténuation de produits** : ce poste comprend à la fois la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC), les Attributions de Compensation (AC) et le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR). La première est stable par rapport au BP 2025 et s'établit à 11,6 M€ suite aux orientations du pacte financier et fiscal. L'enveloppe de la seconde est également quasiment identique à 2025 pour se situer à 15,2 M€. Le FNGIR est anticipé avec le même montant que le BP 2025 à 5,6 M€.

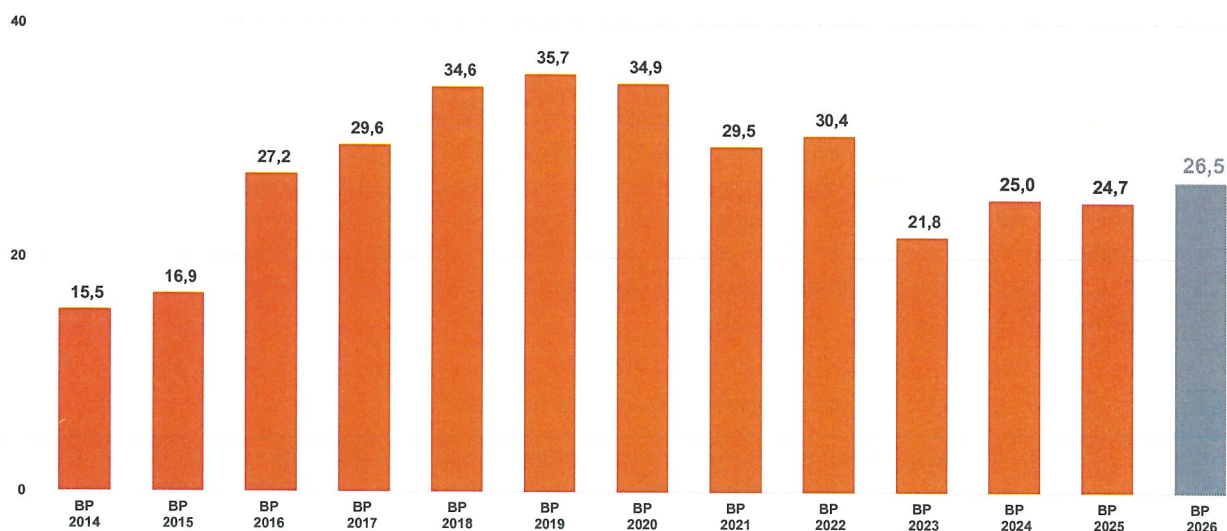
Comme évoqué précédemment, cette rubrique budgétaire intègre une estimation de la contribution de la collectivité au titre du DILICO à hauteur de 1,3 M€ dans l'attente de précisions sur les modalités d'application qui seront apportées par la loi de finances 2026.

♦ Niveaux d'épargne

Conséquence d'une progression des recettes de fonctionnement (+ 0,5 %) et d'une baisse des dépenses de fonctionnement (- 0,6 %), **l'épargne brute est de 26,5 M€ soit une hausse de + 7,3 % (soit + 1,8 M€) par rapport au BP 2025.**

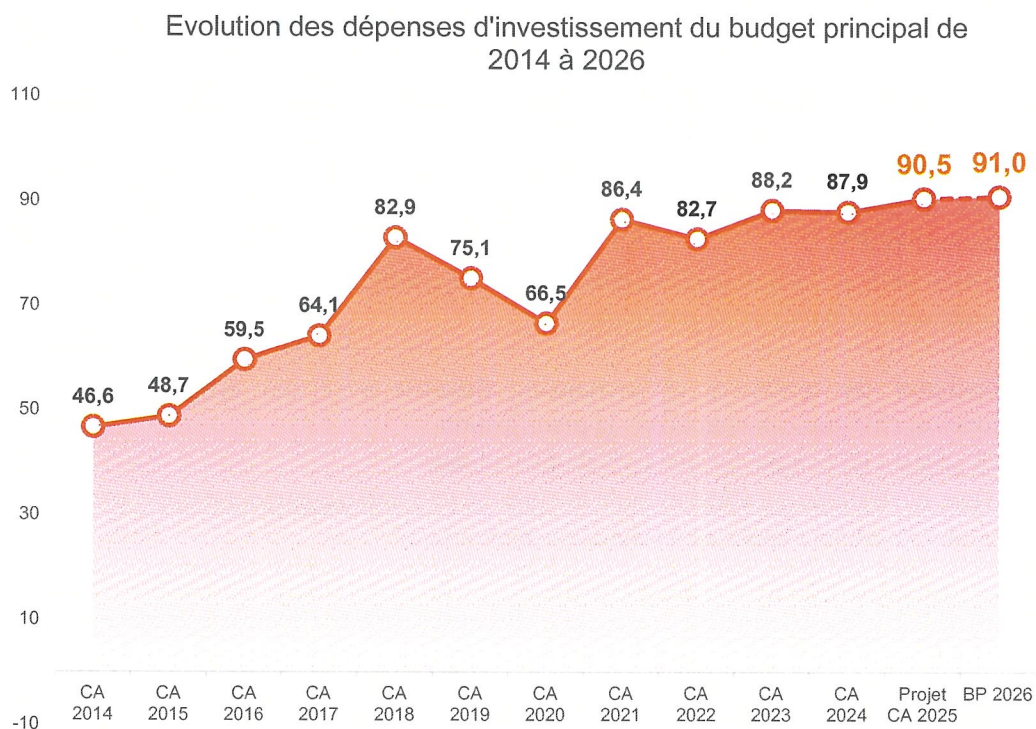
Cette hausse permet de faire face à l'augmentation du remboursement de capital de la dette qui passe de 16,6 M€ à 18,2 M€. L'épargne nette augmente également passant de 8,1 à 8,3 M€. Ce montant permettra de financer une partie des investissements de l'année. Le graphique suivant illustre cette particularité du contexte 2026 en reprenant l'historique de l'épargne brute présentée au BP depuis 2014 :

Evolution depuis le BP 2014 des niveaux d'épargne brute du budget principal en M€
(Chiffres BP)



◆ Les dépenses d'investissement du budget principal

Les dépenses d'investissement 2026 sont de **91 M€**, soit un niveau comparable par rapport au projet de CA 2025.



Les principales opérations d'investissement de ce BP 2026 concernent :

Description	BP 2026
Logement / Renouvellement urbain	26 290 000
Voirie et espaces publics	21 766 000
Territoire Intelligent	8 299 185
Plan Vélo	6 000 000
Parc de loisirs - Lac de Maine	5 000 000
Enseignement supérieur et recherche	4 048 000
Système informatique et numérique	2 581 500
Accueil des gens du voyage	2 060 300
Constructions scolaires	1 850 000
Total des principales opérations d'investissement du budget principal	77 894 985
% total des dépenses d'investissement du budget principal (hors dette)	86%

En complément à cette présentation thématique des principales opérations d'investissement pour 2026, **il est utile de pouvoir illustrer pour le budget principal, la politique de transition écologique à partir de quelques illustrations** par thématiques :

1. **Energie et performance énergétique** avec des actions visant la sobriété, l'efficacité énergétique et la réduction des consommations :
 - Rénovation thermique des bâtiments (*plan de maîtrise de l'énergie des bâtiments, programme « Mieux chez moi », ...*)
 - Fonds de transition énergétique destiné aux communes pour la rénovation énergétique des bâtiments
 - Territoire intelligent pour accélérer la transition écologique (*notamment avec l'optimisation de l'éclairage public ou du pilotage énergétique*)
2. **Mobilités durables et décarbonées** avec des actions favorisant la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) :
 - Plan vélo (*aide à l'achat de vélo, infrastructures cyclables, liaison douces*)
 - Boucles vertes (*mobilités de proximité*)
3. **Aménagement du territoire et urbanisme durable** avec des actions intégrant les enjeux climatiques et environnementaux dans la planification :
 - PLUi prenant en compte les objectifs du plan climat
 - Travaux de désimperméabilisation de la voirie et de l'aménagement urbain
 - Territoire intelligent appliqué à l'aménagement urbain
4. **Préservation de la biodiversité et des paysages** avec des actions de protection, de gestion et de valorisation des milieux naturels :
 - Plan de gestion des ENS / ONF
 - Entretien et balisage des sentiers de randonnées
 - Atlas de la biodiversité intercommunal (inventaire faune et flores dans les communes)
 - Charte de l'arbre intercommunale
5. **Santé environnementale et prévention des risques** avec des actions d'amélioration de la qualité de vie et de prévention des risques :
 - Plan de protection du bruit dans l'environnement
 - Programme de travaux sur les digues dans le cadre de la prévention des inondations (GEMAPI)
6. **Sensibilisation, mobilisation et accompagnement des acteurs** avec des actions favorisant l'appropriation citoyenne et l'engagement collectif :
 - Projet Ambition, soutenu par l'Europe, pour accompagner la transition écologique de l'habitat privé collectif
 - Déploiement d'animations et conception d'outils pédagogiques à destination des acteurs locaux et des communes portés par la Maison de l'environnement
 - Création d'une plateforme numérique d'engagement des acteurs de la transition écologique.

♦ Les recettes d'investissement et l'emprunt d'équilibre du budget principal

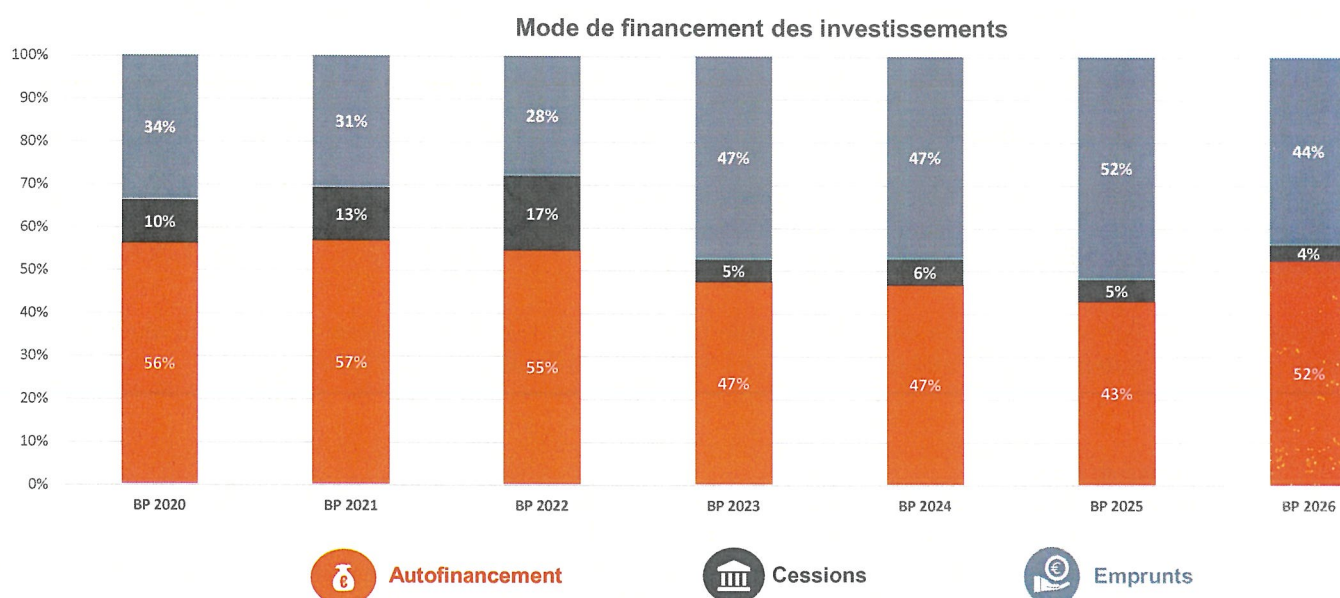
Le tableau suivant reprend les principales recettes d'investissement pour ce BP 2026 :

	BP 2025	BP 2026	Variation en K€	Variation en %
Epargne nette	8 093	8 328	235	2,9%
Dotations, fonds divers et autre	11 000	10 000	- 1 000	-9,1%
Subventions et autres	20 763	26 054	5 291	25,5%
Avances - ZAC et autres	2 100	3 305	1 205	57,4%
Cessions	5 125	3 435	- 1 690	-33,0%
Emprunts	50 689	39 844	- 10 845	-21,4%
Total	97 770	90 966	- 6 804	-7,0%

A ce stade et comme évoqué lors du DOB, il existe deux fortes incertitudes sur deux thématiques :

- ♦ le nouveau calendrier de versement du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) prévu dans le projet de loi de finances 2026. Les modalités retenues dans ce projet de BP 2026 sont pour le moment identiques à celles de 2025 et seront éventuellement ajustées lors du BS 2026 si besoin,
- ♦ le niveau de taxe d'aménagement que l'Etat va être en capacité de reverser en 2026. Les dysfonctionnements importants constatés au niveau national sur 2025 sur ce dossier nous amènent à revoir à la baisse les prévisions de perception de cette recette (-1 M€).

Présenté sous une autre forme, vous trouverez ci-dessous l'évolution de la structure prévisionnelle du financement de nos investissements entre le BP 2020 et le BP 2026. **Il convient de signaler que le financement de nos investissements par nos ressources propres (autofinancement et cessions) est majoritaire avec 56 % au BP 2026.**



→ BUDGET EAU

Eau



FONCTIONNEMENT

RECETTES	BP 2025	BP 2026	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	BP 2025	BP 2026	Variation en K€	Variation en %
Prod Exploitation	27 732	29 283	1 551	5,6%	Personnel	7 576	7 576	0	0,0%
Dont vente d'eau aux abonnés et vente en gros	22 840	24 271	1 431	6,3%	Fonct. du service	11 238	11 193	-45	-0,4%
Dont location compteurs	4 650	4 770	120	2,6%	Dont produits de traitement	2 200	2 300	100	4,5%
Autres	1 912	1 872	-40	-2,1%	Dont électricité	2 258	2 215	-43	-1,9%
Redevances pollution	4 700	5 700	1 000	21,3%	Reversement Redevances Pollution	4 700	5 700	1 000	21,3%
					Total	23 514	24 469	955	4,1%
					Epargne de gestion	10 830	12 387	1 557	14,4%
					Intérêts	499	477	-22	-4,4%
					Epargne brute	10 331	11 910	1 579	15,3%
					Capital	1 297	1 303	6	0,5%
					Epargne nette	9 034	10 607	1 573	17,4%
	34 344	36 855	2 511	7,3%					

INVESTISSEMENT

FINANCEMENT	BP 2025	BP 2026	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	BP 2025	BP 2026	Variation en K€	Variation en %
Epargne nette	9 034	10 607	1 573	17,4%	Dépenses d'équipement	9 601	12 073	2 472	25,7%
Recettes d'équilibre	557	1 457	900	161,7%	Dont travaux production et stockage	2 000	1 000	-1 000	-50,0%
Autres	10	10	0	0	Dont travaux entretien et renouvellement réseaux	4 725	3 175	-1 550	-32,8%
Subventions	-	-			Dont sécurisation R70 - alimentation sortie Usine	100	6 000	5 900	5900,0%
					Dont Bâtiment et moyens généraux	1 792	1 377	-415	-23,2%
					Dont logiciels de supervision, et architecture de cybersécurisation	714	346	-368	-51,5%
Total	9 601	12 073	2 473	25,8%	Total	9 601	12 073	2 472	25,7%

◆ Exploitation

En préalable, il convient de rappeler que la présentation des crédits « redevances de l'agence de l'eau » en dépenses et en recettes demeure neutre budgétairement. L'ajustement de + 1 M€ est dans la continuité des effets de la réforme de 2025 sur ce sujet et sera retraitée dans les chiffres présentés ci-après.

S'agissant des recettes de fonctionnement, le principal poste budgétaire « produits d'exploitation » progresse de + 1,5 M€ pour atteindre 29,3 M€. Cette augmentation intègre la prévision d'une revalorisation tarifaire de 4,3 % sur les redevances et abonnements des usagers. La grande majorité des produits supplémentaires générés par cette hausse ont vocation à participer au financement de l'investissement exceptionnel de sécurisation de l'alimentation en eau potable de notre agglomération (projet « R 70 »).

Les dépenses de fonctionnement hors évolution du reversement de la redevance pollution à l'agence de l'eau de 24,5 M€ sont maîtrisées et restent stables par rapport aux chiffres du BP 2025.

◆ Epargnes et annuités de dette

L'épargne nette de plus de 10,6 M€ est en progression significative sous l'impulsion d'une évolution dynamique des recettes de fonctionnement. **Cette épargne est entièrement orientée vers les besoins d'investissement pour 2026.**

Le remboursement des annuités de la dette reste stable (à hauteur de 1,3 M€) et permet à la collectivité de poursuivre le désendettement de ce budget annexe (- 64 % d'encours de dette depuis 2014).

◆ Investissement

Le niveau d'investissement proposé en 2026 est particulièrement élevé (12,1 M€), en hausse de plus de 25 % par rapport à 2025. Cette évolution se justifie principalement par le lancement d'une opération exceptionnelle de sécurisation de l'alimentation en eau potable sur l'agglomération depuis l'usine de production. Cette opération induira la pose d'une nouvelle conduite de gros diamètre reliant l'usine de production aux réservoirs de la rue Chèvre (14,3 M€ au total dont 6 M€ en 2026).

Les autres investissements concernent principalement des travaux sur l'usine de production d'eau potable ainsi que des opérations d'entretien et de renouvellement des réseaux.

→ BUDGET ASSAINISSEMENT

Assainissement									
FONCTIONNEMENT									
RECETTES	BP 2025	BP 2026	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	BP 2025	BP 2026	Variation en K€	Variation en %
Prod. Exploitation	23 210	23 560	350	1,5%	Personnel	4 783	5 050	267	5,6%
dont redevance assainissement collectif	21 750	21 750	0	0,0%	Fonct. du service	5 495	5 539	44	0,8%
dont branchements	850	850	0	0,0%	dont énergie pour réseaux et stations	1 100	1 000	-100	-9,1%
Station Baumette	1 210	1 400	190	15,7%	dont autres (exploitation des STEP, gestion des réseaux...)	1 043	1 154	111	10,6%
dont remboursement charges d'exploitat [®] biogaz	970	1 130	160	16,5%	Station Baumette	6 108	6 300	192	3,1%
Participation PFAC	3 000	3 000	0	0,0%	Redevance modernisation réseaux	2 500	2 000	-500	-20,0%
Redevance modernisation réseaux	2 500	2 000	-500	-20,0%	Total	18 886	18 889	3	0,0%
Autres	445	896	451	101,3%	Epargne de gestion	11 479	11 968	489	4,3%
	30 365	30 856	491	1,6%	Intérêts	996	1 346	350	35,1%
					Epargne brute	10 483	10 622	138	1,3%
					Capital	671	671	0	0,0%
					Epargne nette	9 812	9 951	138	1,4%

INVESTISSEMENT									
FINANCEMENT	BP 2025	BP 2026	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	BP 2025	BP 2026	Variation en K€	Variation en %
Epargne nette	9 812	9 951	139	1,4%	Dépenses d'équipement	11 690	10 447	-1 243	-10,6%
Subventions	435	447	12	2,6%	dont stations de dépollution périphériques	2 500	2 132	-368	-14,7%
Recettes d'équilibre	1 393	-	-1 393	-100,0%	dont travaux entretien et renouvel. des réseaux	7 815	6 695	-1 120	-14,3%
Autres	50	50	0	0,0%	dont Travaux STEP Baumette	535	605	70	13,1%
					Dont Bâtiment et moyens généraux	477	596	119	24,9%
Total	11 690	10 447	- 1 243	-10,6%	Total	11 690	10 447	- 1 243	-10,6%

◆ Exploitation

Comme pour le budget eau, les effets des inscriptions de la redevance de l'agence de l'eau et son reversement sont neutres budgétairement et seront retraitées dans les paragraphes ci-dessous.

Concernant les recettes de fonctionnement, les prévisions des produits d'exploitation (issus principalement des redevances assainissement) sont quasiment stables de BP à BP pour s'établir à 23,6 M€. Par ailleurs, les produits issus de la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) sont maintenus de manière prudente au même niveau que l'année passée (3 M€). A noter la progression (+ 0,2 M€) des recettes issues de la station de la Baumette portées par la vente de biogaz et les produits de vidange.

S'agissant des dépenses de la section d'exploitation, l'ensemble des charges (environ 16,9 M€) est en légère progression par rapport au montant voté au BP 2025 (+ 0,5 M€). L'évolution de la masse salariale (+ 0,3 M€) et les charges de gestion de la Baumette (+ 0,2 M€ compte tenu de la révision des prix du marché et du lancement d'un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage) expliquent cette évolution.

◆ Epargnes et annuités de dette

Dans ce contexte, l'épargne nette se maintient à un niveau élevé (10 M€ en progression de + 1,4 % par rapport à 2025) malgré une hausse sur les intérêts de la dette. Cette épargne est entièrement mobilisée pour financer les investissements.

Comme pour le budget eau, les 0,7 M€ de remboursement de capital de la dette permettent de poursuivre le désendettement régulier de ce budget annexe (- 65 % d'encours de dette depuis 2014).

◆ Investissement

Ce budget d'investissement 2026 est toujours ambitieux avec une enveloppe globale de près de 10,5 M€. Les efforts se concentrent essentiellement sur les travaux de renouvellement des réseaux (6,7 M€) et sur la réhabilitation et la construction de stations périphériques (2,1 M€).

→ BUDGET DECHETS

Déchets



FONCTIONNEMENT

RECETTES	BP 2025	BP 2026	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	BP 2025	BP 2026	Variation en K€	Variation en %
T.E.O.M	35 800	36 226	426	1,2%	Personnel	9 601	9 709	108	1,1%
Produits Exploitation et Dotations participations	7 614	7 516	-98	-1,3%	Contrat exploitation	21 910	23 337	1 427	6,5%
<i>dont recettes collecte sélective</i>	5 521	5 750	229	4,1%	<i>dont traitement et collecte des ordures ménagères</i>	14 927	16 039	1 112	7,4%
<i>dont recettes déchèteries</i>	1 351	1 150	-201	-14,9%	<i>dont prestations liées aux biodéchets</i>	690	1 000	310	44,9%
<i>dont recettes prévention (subvention ADEME notamment)</i>	150	107	-43	-28,7%	Fonctionnement du service	6 419	6 270	-149	-2,3%
					Total	37 930	39 316	1 386	3,7%
					Epargne de gestion	5 484	4 426	- 1 058	-19,3%
					Intérêts de la dette	76	0	-76	-100,0%
					Epargne brute	5 408	4 426	- 982	-18,2%
					Capital de la dette	204	0	-204	-100,0%
Total	43 414	43 742	328	0,8%	Epargne nette	5 204	4 426	- 778	-15,0%

INVESTISSEMENT

FINANCEMENT	BP 2025	BP 2026	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	BP 2025	BP 2026	Variation en K€	Variation en %
Epargne nette	5 204	4 426	-778	-15,0%	Dépenses d'équipement	5 522	4 976	-546	-9,9%
Subventions / cessions	50	50	0	0,0%	<i>dont études - déchèteries</i>	485	200	-285	-58,8%
FCTVA	500	500	0	0,0%	<i>dont matériel mobilier - collecte sélective</i>	350	140	-210	-60,0%
Recette d'équilibre	0	0	0		<i>dont biodéchets et prévention</i>	445	250	-195	-43,8%
					<i>dont véhicules et travaux - déchèteries</i>	805	1 095	290	36,0%
					Désendetttement	232			
Total	5 754	4 976	- 778	-13,5%	Total	5 754	4 976	- 778	-13,5%

♦ Exploitation

Les recettes de fonctionnement atteignent globalement 43,7 M€ en 2026, en légère progression par rapport au BP 2025 (+ 0,3 M€). Pour 2026, les prévisions de produit de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), représentant plus de 80 % des recettes, sont en augmentation de + 0,4 M€ et tiennent compte de la revalorisation des bases fiscales décidées par le Parlement. **Pour mémoire, il n'y a aucune augmentation des taux de TEOM décidée par la collectivité sur ces 10 dernières années et ce taux a même été abaissé 4 fois en 6 ans sur ce mandat 2020-2026.**

Les autres recettes (recettes issues des déchèteries et de la collecte sélective principalement) diminuent de BP à BP de - 1,3 % (soit - 0,1 M€). Cette évolution est essentiellement liée à une baisse projetée des recettes issues de la vente des matériaux (ferrailles, papier, batteries...).

Concernant les dépenses de fonctionnement, l'évolution de + 3,7 % (pour atteindre un montant global de 39,3 M€) est principalement le reflet d'une révision des prix sur les contrats des traitements des déchets, du coût de leur transport, de la poursuite du déploiement de la collecte des biodéchets (+ 0,3 M€) et d'une progression modérée des crédits en direction des dépenses de personnel (+ 0,1 M€).

♦ Epargnes et annuités de dette

L'épargne nette de 4,4 M€ est en diminution par rapport à 2025 (- 0,8 M€). Cette évolution retranscrit les différents mouvements de recettes et de dépenses évoqués ci-dessus. Les premières estimations de résultat 2025 permettent de confirmer un autofinancement complet des investissements sur 2026 et d'envisager le versement d'un fond de concours de 20 M€ échelonnés sur plusieurs années de subventions pour le financement de la construction d'un nouveau four d'incinération sur la commune de Lasse sans recourir à l'emprunt (pour mémoire, la dette sur ce budget annexe a été intégralement remboursée fin 2025).

Ce désendetttement de 44 M€ depuis 2014 a permis ainsi de solder la dette « Biopôle » grâce aux actions d'optimisation engagées sur ces dernières années.

♦ Investissement

Les dépenses d'investissement de 5 M€ intègrent notamment l'acquisition et le renouvellement des véhicules de collecte des ordures ménagères (pour 1,4 M€), les études et travaux dans les déchetteries (pour 1,2 M€), le

remplacement de points d'apports volontaires (1,2 M€) ou encore la poursuite du déploiement des équipements pour le tri à la source des biodéchets (0,3 M€).

→ BUDGET TRANSPORTS

Transports									
FONCTIONNEMENT									
RECETTES	BP 2025	BP 2026	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	BP 2025	BP 2026	Variation en K€	Variation en %
Versement mobilité	70 400	73 000	2 600	3,7%	Contribution forfaitaire fonct.	81 500	78 000	-3 500	-4,3%
DGD Transp. Scolaires	2 178	2 328	150	6,9%	Contribution d'équipement	1 280	1 010	-270	-21,1%
Participation du budget principal ALM	16 000	12 500	-3 500	-21,9%	Restitution de Fiscalité	400	420	20	5,0%
Finances et autres produits	260	688	428	164,6%	Fonct. Services / Autres (RH, finances)	1 383	1 507	124	9,0%
Recettes DSP RD Angers	23 000	22 115	-885	-3,8%	Activité transports urbain	1 165	1 267	102	8,8%
					Total	85 728	82 204	-3 524	-4,1%
					Epargne de gestion	26 110	28 427	2 317	8,9%
					Intérêts	6 980	6 991	11	0,2%
					Epargne brute	19 130	21 436	2 306	12,1%
					Capital	14 219	14 442	223	1,6%
Total	111 838	110 631	-1 207	-1,1%	Epargne nette	4 911	6 995	2 084	42,4%

INVESTISSEMENT									
FINANCEMENT	BP 2025	BP 2026	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	BP 2025	BP 2026	Variation en K€	Variation en %
Epargne nette	4 911	6 995	2 084	42,4%	Transports URBAINS	7 863	8 438	575	7,3%
Remboursement TVA	3 200	0	-3 200	-100,0%	Tramway	0	50	50	
Subventions et autres	860	800	-60	-7,0%	Remboursement avance COVID	1 500	1 500	0	0,0%
Emprunt provisoire	392	2 193	1 801	459,4%					
Total	9 363	9 988	625	6,7%	Total	9 363	9 988	625	6,7%

A noter : Pour faciliter la lecture de BP à BP, un retraitement sur les opérations d'échange de taux a été appliqué aux recettes et dépenses de fonctionnement (1 800 K€ en 2025 et 2026)

◆ Exploitation

Concernant les recettes de fonctionnement, le projet de compte administratif 2025 fait apparaître un niveau de versement mobilité de 72,6 M€ et nous amène donc à ajuster la projection 2026 à 73 M€, preuve du dynamisme de l'emploi sur notre territoire.

Concernant les dépenses de fonctionnement, le projet de BP 2026 prévoit une diminution globale de - 3,5 M€ qui se concentre principalement sur la nouvelle DSP de transports urbains entrée en vigueur le 01/01/26. Cette baisse significative de la **contribution forfaitaire** est liée aux nouveaux engagements contractuels négociés avec RATP Dev ainsi qu'à la gestion optimisée de l'offre de service sur le réseau urbain et suburbain en année pleine. (NB : en corrélation avec cette baisse marquée des dépenses de - 3,5 M€, cette nouvelle convention de DSP prévoit également une trajectoire ajustée des recettes à -0,9 M€ sur 2026)

Sur la base de l'ensemble de ces éléments, le montant de la participation du budget principal est projeté à hauteur de 12,5 M€ (soit le niveau du projet de compte administratif 2025) pour équilibrer ce budget annexe.

◆ Epargnes et annuités de dette

Avec un montant de 21,4 M€, le niveau d'épargne brute progresse significativement (+ 2,3 M€). Cette évolution positive est directement liée à la baisse de la dotation forfaitaire contractualisée dans la nouvelle DSP et à la bonne tenue du versement mobilités. Cette épargne permet de financer le remboursement du capital de la dette (14,4 M€) notamment liées aux emprunts contractés pour les lignes B et C du tramway et d'autofinancer une majorité de nos investissements.

◆ Investissement

Le montant des investissements du budget transport est projeté à 10 M€. Ce montant comprend 4,4 M€ d'achat de matériel roulant (notamment l'acquisition de 10 bus au biogaz) et un ensemble de travaux liés à l'offre de mobilité sur le réseau (travaux d'aménagement et d'entretien sur les lignes de bus urbaines et suburbaines, travaux d'adaptation du Centre Technique des Transports et des dépôts de bus, renouvellement du système de vidéosurveillance de la ligne A du tramway, ...).

A noter l'inscription d'un montant de 1,5 M€ au budget 2026 correspondant à la poursuite du remboursement de l'avance accordée par l'Etat aux opérateurs de transport public affectés par la crise sanitaire (1,5 M€ / an jusqu'en 2030)

→ BUDGET AEROPORT

Aéroport



(en milliers d'Euros)

FONCTIONNEMENT

RECETTES	BP 2025	BP 2026	Variation en K€	Variation en %
Participation ALM	750	750	0	0,0%
Autres produits exceptionnels	15	15	0	0,0%
Total	765	765	-	0,0%

DEPENSES	BP 2025	BP 2026	Variation en K€	Variation en %
Contrat d'exploitation	455	472	17	3,7%
Fonct. Service / Autres	204	228	24	11,8%
Total	659	700	41	6,2%
Epargne de gestion	106	65	-41	-38,7%
Intérêts	0	0	0	
Epargne brute	106	65	-41	-38,7%
Capital	0	0	0	
Epargne nette	106	65	-41	-38,7%

INVESTISSEMENT

FINANCEMENT	BP 2025	BP 2026	Variation en K€	Variation en %
Epargne nette	106	65	-41	-38,7%
Subvention d'investissement/FCTVA	25	25	0	0,0%
Total	131	90	-41	-31,3%

DEPENSES	BP 2025	BP 2026	Variation en K€	Variation en %
Dépenses d'équipement	131	90	-41	-31,3%
Total	131	90	-41	-31,3%

Ce budget affiche une progression de ses dépenses de fonctionnement (+41 k€ - taxes foncières et assurances). Compte tenu des niveaux de résultat anticipé pour 2025, la participation du budget principal au budget annexe aéroport est maintenue à hauteur de 750 k€ comme l'année passée.

→ BUDGET RESEAUX DE CHALEUR

Réseaux de chaleur									
FONCTIONNEMENT									
RECETTES	BP 2025	BP 2026	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	BP 2025	BP 2026	Variation en K€	Variation en %
Produits	1 352	1 455	103	7,6%	Charges à caractère général	130	239	109	84,0%
dont redevances des réseaux	1 076	1 211	135	12,5%	Dépenses de personnel	140	140	0	0,0%
dont revenus des immeubles	180	150	-30	-16,7%	Divers	55	25	-30	-54,5%
dont subventions d'exploitation	81	80	-1	-0,6%					
					Total	325	404	79	24,4%
					Epargne de gestion	1 027	1 051	24	2,3%
					Intérêts	236	181	-55	-23,3%
					Epargne brute	791	870	79	10,0%
					Capital	590	815	225	38,1%
Total	1 352	1 455	103	7,6%	Epargne nette	201	55	-146	-72,7%

INVESTISSEMENT									
FINANCEMENT	BP 2025	BP 2026	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	BP 2025	BP 2026	Variation en K€	Variation en %
Epargne nette	201	55	-146	-72,7%	Dépenses d'équipement	265	70	-195	-73,6%
Autres recettes	64	15	-49	-76,6%					
dont réseau Monplaisir	64	0	-64	-100,0%					
Total	265	70	-195	-73,7%	Total	265	70	-195	-73,6%

A noter : Pour faciliter la lecture de BP à BP, le retraitement équilibré des opérations de Rive Droite Angers n'apparaît pas dans ce tableau (2 800 K€ au BP 2025 sur les recettes de fonctionnement et les dépenses d'investissement) ainsi que les 2 930 K€ en dépenses et recettes d'investissement au BP 2026 sur l'opération des Hauts de Saint Aubin

Sur ce budget annexe, les recettes de fonctionnement sont projetées en 2026 avec en progression (+ 7,6 %) par rapport à 2025 en raison de l'évolution des indices de révision nécessaires au calcul de la redevance d'occupation du domaine public sur les réseaux.

Sur les dépenses de fonctionnement, les charges de personnel restent stables entre les deux exercices. Les charges à caractère général sont en progression (+109 K€), avec des ajustements de crédits sur des études techniques et le renforcement de contrôle d'exploitation des délégations.

Concernant les dépenses d'investissement, le programme 2026 est plus allégé compte tenu de la fin des travaux sur la chaufferie urbaine de la Roseraie et sur les 439 logements d'Angers Loire Habitat à Monplaisir.

→ BUDGET LOTISSEMENT ECONOMIQUE

Le budget Lotissements économiques est un budget spécifique en ce sens qu'il ne comporte aucune écriture réelle en section d'investissement et fait l'objet d'une comptabilité de stock. Ce budget 2026 présente uniquement des inscriptions courantes pour l'entretien des zones pour 0,03 M€ équilibrées avec des ventes de terrains à venir pour le même montant.

→ LA DETTE

Compte tenu de la présentation du rapport complet dédié à la dette lors du débat d'orientation budgétaire, les éléments sur cette partie seront plus synthétiques.

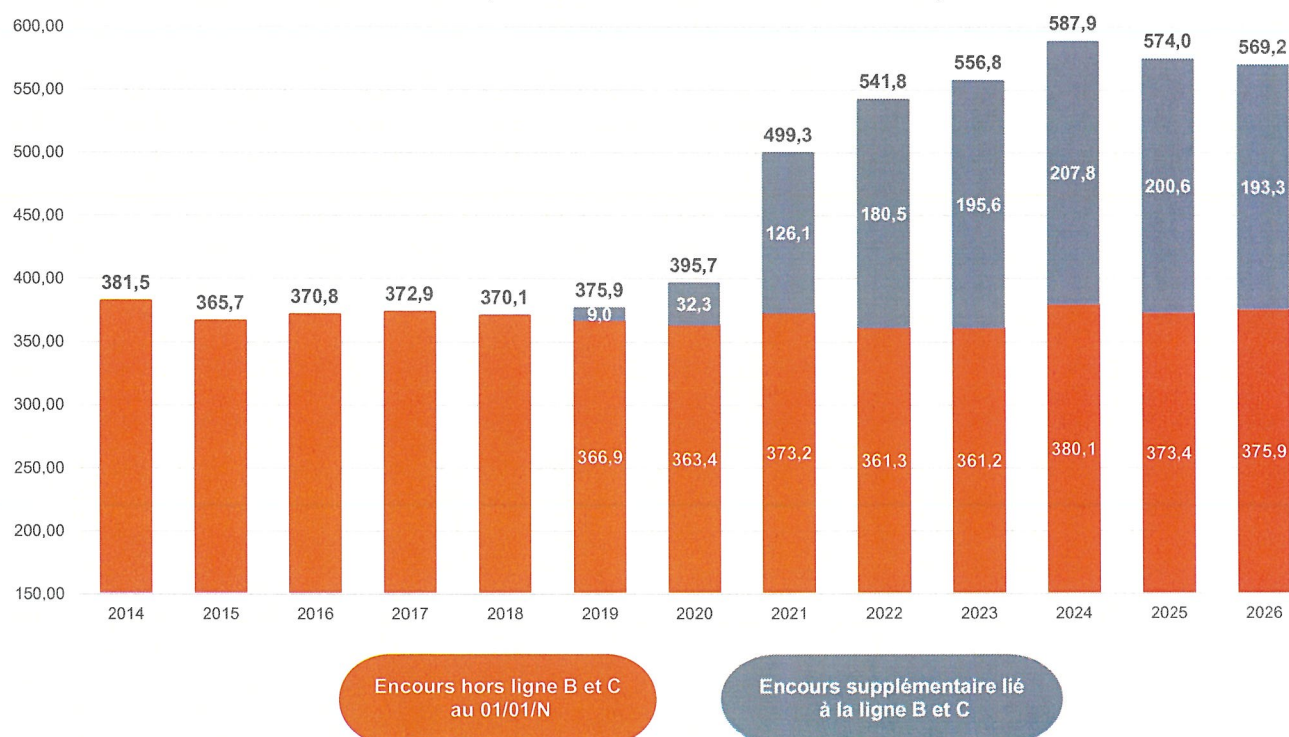
♦ Montants des emprunts inscrits au BP 2026 et projet de résultats 2025

Le résultat global de clôture 2025 sera probablement à minima du même niveau que celui de 2024 (environ **22 M€**, financement des restes à réaliser déduit). Ces estimations seront confirmées dans les prochaines semaines et validées lors du compte administratif en juin 2026. **Il peut d'ores et déjà être précisé que ces résultats 2025 permettront de limiter le recours à l'emprunt sur 2026**, avec l'objectif de diminuer à nouveau le stock de dette cette année.

♦ Un encours au 01/01/2026 en diminution de -4,8 M€ par rapport à 2025

L'année 2025 est marquée par **une nouvelle diminution de l'encours de dette de - 4,8 M€** (après -13,9 M€ en 2024). Elle est le résultat du différentiel entre + 28,6 M€ de nouveaux emprunts et -33,4 M€ de remboursement de capital. Ainsi au 1^{er} janvier 2026, **l'encours de la dette atteint 569,2 M€**.

EVOLUTION DE L'ENCOURS DE DETTE 2014-2026 AU 01/01/N
(En M€ d'euros - Chiffres au 01/01/N)

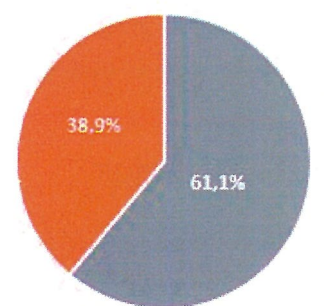


Méthodologie : les montants de ce graphique intègrent les 16 M€ de dette qui ont été transférés sur la période 2015-2020 suite au passage en Communauté Urbaine (prise de compétence réseaux de chaleur ou dissolution de syndicats)

En complément de ce graphique, il peut être rappelé les points fort suivants :

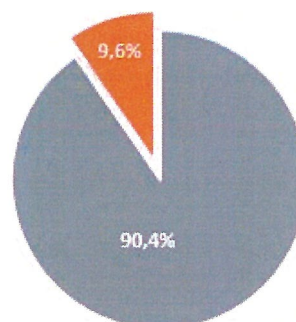
- le maintien d'une capacité de désendettement sous les 8 ans grâce à des niveaux d'épargne satisfaisants,
- la stabilité de notre encours de dette hors ligne B et C du tramway sur la période 2014-2026 (375,9 M€),
- la contractualisation de la très grande majorité des derniers financements tramway à taux fixe avant la remontée des taux,
- La réduction significative de notre volume de dette à risque qui atteint désormais 54,9 M€ soit 9,6 % de l'encours (contre 148 M€ et 38,9 % en 2014).

STRUCTURE DETTE AU 01/01/2014



■ Prêts sécurisés ■ Prêts à risque

STRUCTURE DETTE AU 01/01/2026



■ Prêts sécurisés ■ Prêts à risque

Actions de sécurisations
engagées depuis 2014



♦ Une augmentation planifiée des annuités de la dette

L'exercice 2020 a marqué le début d'une évolution programmée à la hausse des annuités jusqu'en 2024 principalement liée au financement des lignes B et C du tramway. Pour le BP 2026, les crédits au titre des annuités ont prudemment été positionnés à 49,8 M€ dans l'attente du montant et des conditions définitives des nouveaux prêts à venir.

♦ La comparaison des ratios de dette avec les autres EPCI

Pour mémoire et comme évoqué dans le rapport annexe dette présenté lors du débat d'orientation budgétaire, les ratios de dette peuvent difficilement être comparés de manière objective entre EPCI.

La dette des EPCI dépend à la fois du périmètre variable des compétences et du choix du portage financier des projets (par une structure ad hoc ou un partenariat public privé) ou encore de l'histoire du territoire concerné. A Angers Loire Métropole, la majorité de nos investissements sont portés en régie. D'autres choix ont été faits sur d'autres territoires. Certains EPCI disposent de nombreuses structures externes (syndicats intercommunaux ou sociétés en matière d'eau, d'assainissement, pour les transports...) pour porter des services publics industriels et commerciaux et externalisent de fait la dette associée aux investissements nécessités par ces compétences.

Bien consciente de ce biais conséquent, la Direction Générale des Finances Publiques ne compare jamais les ratios de dette par rapport à une moyenne de strate dans sa grille officielle d'analyse individuelle des EPCI (contrairement à ce qu'elle fait pour les communes).

♦ La capacité de désendettement 2026

Le rapport entre le stock de dette et l'épargne brute (appelé capacité de désendettement) permet de mesurer le nombre d'année nécessaire pour rembourser l'encours de dette en y consacrant la totalité de l'épargne brute.

Pour le **budget principal**, la capacité de désendettement est la suivante :

	BP 2014	BP 2015	BP 2016	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026
Stock de dette au 1er janvier N en M€	92,4	87,2	96,7	105,6	121,7	132,3	142,6	164,2	162,6	173	208,9	217,9	229,3
Epargne brute en M€ au BP	15,5	16,9	27,2	29,6	34,6	35,7	34,9	29,5	30,4	21,8	24,9	24,7	26,5
Capacité de désendettement en nb d'années au BP	5,2	5,2	3,6	3,6	3,5	3,7	4,1	5,6	5,3	7,9	8,4	8,8	8,6

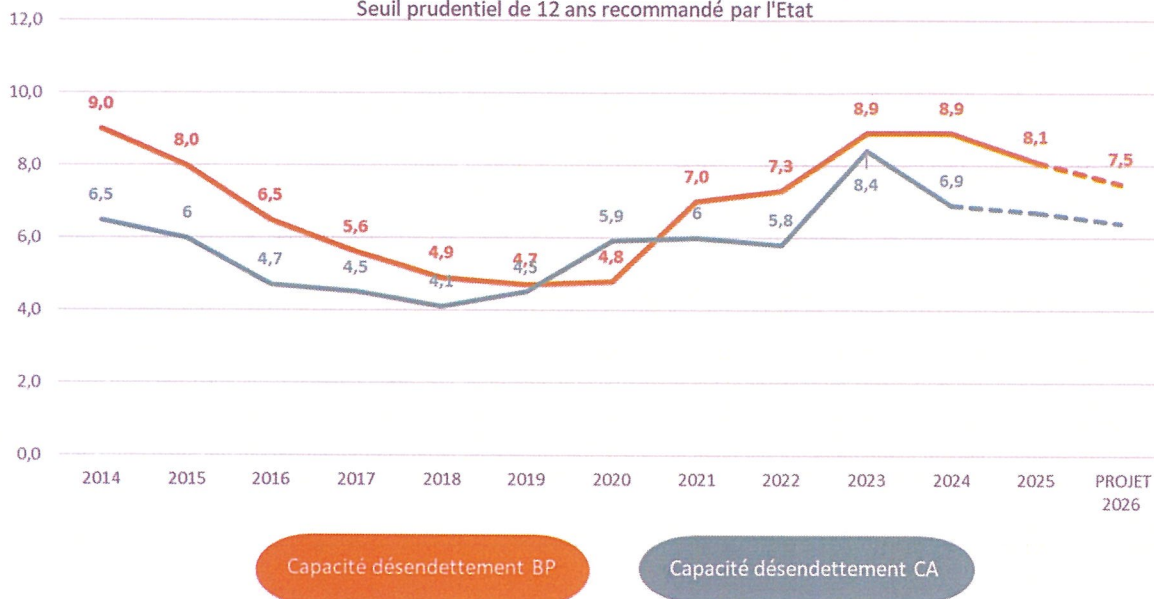
La présentation en **budget consolidé** se présente comme suit :

	BP 2014	BP 2015	BP 2016	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026
Stock de dette au 1er janvier N en M€	381,5	365,7	357,8	356,5	354,4	360,8	381,1	499,3	541,8	556,8	587,9	574,0	569,2
Epargne brute en M€ au BP	42,5	45,9	55,4	63,2	72,5	76,8	79,6	71,2	74,1	62,5	66,1	71,0	75,9
Capacité de désendettement en nb d'années au BP	9	8	6,5	5,6	4,9	4,7	4,8	7,0	7,3	8,9	8,9	8,1	7,5

A ce BP 2026, il est programmé ainsi une **diminution de la capacité de désendettement tant sur le budget consolidé que sur le budget principal (respectivement à 7,5 et 8,6 années)**. Ce niveau prévisionnel est un maximum dans la mesure où un budget prévisionnel est toujours construit sur des bases prudentes et que le compte administratif fait généralement apparaître une épargne améliorée par rapport au BP (cf graphique ci-dessous pour le budget consolidé).

Evolution de la capacité de désendettement depuis 2014

Seuil prudentiel de 12 ans recommandé par l'Etat



Vu le code général des collectivités territoriales, articles L. 5211-1 et suivants et L. 5215-1 et suivants,

Vu le code général des collectivités territoriales, article L. 1612-21 à L. 1612-41

Vu les statuts d'Angers Loire Métropole,

Considérant l'avis de la commission des finances du 02 février 2026

DELIBERE

Adopte le budget principal et les budgets annexes pour l'exercice 2026 par chapitre budgétaire tels que présentés en annexe dans les maquettes budgétaires

Approuve la subvention au CIAS à hauteur de 208 000 € versée en une fois en février 2026.

Budget principal et budget annexe Transports :

Le conseil adopte à la majorité

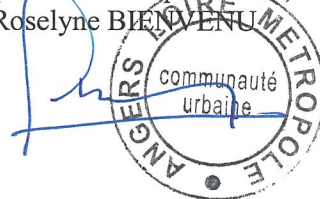
Contre: 8, M. Yves AUREGAN, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Bruno GOUA, M. Anthony GUIDAULT, Mme Marielle HAMARD, Mme Elsa RICHARD, Mme Claire SCHWEITZER, Mme Céline VERON.

Budgets annexes Aéroport, Assainissement, Déchets, Eau, Lotissements Economiques, Réseaux de chaleur :

Le conseil adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes ou sur le site télérecours dans un délai de deux mois.

Pour le président,
La première vice-présidente,
Roselyne BIENVENU



Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : DEL-2026-21

Objet de l'acte : Budget primitif 2026

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 1 - Decisions budgetaires 2 - Délibérations budgétaires avec budgets primitifs, budgets supplémentaires ou comptes administratifs

Date de l'acte : 16 février 2026

Annexe : Maquette BP 2026 - Budget Principal

Maquette BP 2026 - Budget Annexe Eau

Maquette BP 2026 - Budget Annexe Assainissement

Maquette BP 2026 - Budget Annexe Déchets

Maquette BP 2026 - Budget Annexe Aéroport

Maquette BP 2026 - Budget Annexe Transports

Maquette BP 2026 - Budget Annexe Réseaux de chaleur

Maquette BP 2026 - Budget Annexe Lotissement Economique

Identifiant de télétransmission : 049-244900015-20260216-lmc1H49612H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H49612H1

Date de transmission en Préfecture : 26 février 2026

Date de réception en Préfecture : 26 février 2026